

# DE L'ÉCOLE DE LA PROPRETÉ À L'ÉVEIL À LA CITOYENNETÉ

Le guide pour sensibiliser vos élèves au respect de leur cadre de vie



# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	p. 3
<b>Un peu d'histoire</b> .....	p. 4
<b>Les incivilités et leurs conséquences</b> .....	p. 6
<b>Présentation du programme pédagogique « De l'école de la propreté à l'éveil à la citoyenneté »</b> .....	p. 13
<b>Les outils et interventions proposés</b> .....	p. 16
<b>Pour nous contacter</b> .....	p. 26

**« Se conduire en citoyen, c'est se sentir personnellement concerné par ce qui apparemment ne nous concerne pas. Jusqu'au jour où l'on découvre que cela nous intéresse de près, nous concerne directement. »**

D'après Régis Debray,  
La République expliquée à ma fille

# Introduction



La propreté d'une ville renforce sa qualité de vie et son attractivité, elle s'intègre logiquement dans une politique globale de développement durable au quotidien. À la Ville de Metz, le pôle Propreté urbaine est compétent en matière de nettoyage des espaces publics. Cet enjeu est quotidien. Il s'agit de rendre à chaque instant une ville propre, attrayante, sécurisante et sereine.

Cependant, Metz doit répondre à un paradoxe : satisfaire une exigence accrue des citoyens en contradiction avec des comportements inciviques de plus en plus fréquents. Le maillon essentiel de la propreté et de la gestion maîtrisée des déchets est donc l'utilisateur qui, par son geste civique, détient à lui seul une grande responsabilité quant à la propreté de son environnement. Ainsi, l'information, l'éducation et la sensibilisation des habitants (petits et grands) sont les moyens d'action récurrents du pôle Propreté urbaine dans cette démarche.

Ce livret a pour objectif d'aider les enseignants et animateurs qui souhaitent entreprendre un projet éducatif sur les thèmes de la propreté et des déchets. Merci d'être nos relais privilégiés de l'éducation à la propreté et à l'amélioration du cadre de vie, ainsi qu'au respect du travail d'autrui.

**Martine Nicolas**

*Adjointe au maire chargée de la propreté urbaine*

# Un peu d'histoire

Au cours des siècles, les problèmes de salubrité ont amené les villes à s'organiser pour la propreté des rues et la collecte des déchets.

## 1. À LA PRÉHISTOIRE: TOUT DANS LA GROTTES OU LA NATURE

Les hommes préhistoriques quittaient leur grotte lorsqu'elle était encombrée par les restes de repas.

## 2. AU MOYEN-ÂGE: TOUT À LA RUE

Les habitants des villes vident leurs boues et gadoues (détritus, déjections) dans la rue. Les déchets ne sont pas identifiés donc pas ramassés par la ville.

## 3. AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE, LA VILLE INTERVIENT

En 1672, un arrêté du Roi précise que les habitants doivent faire un amas des « balieures » (boues, neige et immondices) afin que les âniers puissent les enlever (premiers éboueurs utilisant des charrettes tirées par des ânes). Cependant, la plupart du temps, c'est dans les fleuves que les citoyens jettent leurs déchets. Le terme « équevilles » apparaît à cette époque. Désignant les déchets, ce terme typiquement lyonnais restera usité jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

## 4. AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE, ON S'ORGANISE

Dès 1746, le ramassage s'organise et la ville s'équipe de tombereaux pour charrier les immondices.

## 5. AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE, LE GRAND VIRAGE: LES HYGIÉNISTES

Les déchets deviennent une préoccupation entière (taxes, arrêtés, etc.). Cependant, il faudra attendre Pasteur pour qu'on prenne conscience de l'importance sanitaire de la collecte des déchets. En 1884, Eugène Poubelle (préfet de Paris) imposera aux habitants des récipients spéciaux pour le dépôt des déchets.

## 6. AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE: TOURNANT ET ÉMERGENCE D'UNE CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE

L'organisation du ramassage et le devenir des déchets deviennent une préoccupation importante: les villes s'équipent en véhicules, la quantité de déchets à collecter et les distances à parcourir par les éboueurs vont croissant. Les déchets sont épanchés dans les

décharges situées le plus loin possible des villes, ce qui crée pourtant des problèmes de nuisances et d'hygiène. C'est pourquoi les villes se penchent sur le traitement des ordures ménagères: Villeurbanne, en 1911, et Lyon, en 1930, s'équipent d'une usine d'incinération. À partir des Trente Glorieuses, les modes de consommation changent, l'urbanisation se développe, les emballages se multiplient générant de nouveaux déchets. La gestion des déchets et du nettoyage devient une organisation complexe. De nos jours, les objectifs du développement durable imposent aux collectivités locales de nouvelles manières de penser et de concevoir le service public en matière de propreté. L'objectif est de garantir aux générations futures un cadre de vie agréable.



Les premières laveuses à Lyon en 1911



4



De nos jours, une micro-balayeuse de trottoir



De nos jours, une laveuse 8000 L et une balayeuse de voirie poids-lourd

5

# Les incivilités et leurs conséquences

L'idée de propreté, actuellement, dépasse la simple notion de balayage. Nous contribuons tous à la propreté et à la préservation de notre cadre de vie. Il devient alors important de parler de citoyenneté. C'est un des principaux axes du pôle Propreté urbaine de la Ville de Metz qui s'attache à faire prendre conscience de l'impact des faux bons gestes, voire de la négligence de certains. À partir de ce constat, l'objectif principal de cette campagne est de stigmatiser les mauvais comportements qui perturbent et/ou entravent l'action des services municipaux de nettoyage du domaine public.

## 5 MAUVAIS GESTES ONT AINSI ÉTÉ MIS EN AVANT :

- les déjections canines non ramassées;
- les chewing-gums jetés au sol qui envahissent les trottoirs;
- les mégots de cigarette, une pollution aussi visuelle que toxique;
- les sacs d'ordures ménagères sortis en dehors des heures de collecte;
- les tags, une pollution visuelle.

Ces problématiques représentent, en plus d'un surcoût de traitement (on estime qu'un déchet jeté au sol coûte deux fois plus cher à ramasser), une réelle nuisance pour le cadre de vie des Messins.

Enfin, l'objectif secondaire est d'informer la population messine sur les dispositifs de la collectivité mis à la disposition de la population, afin d'encourager l'éco-citoyenneté.

## 1. Les déjections canines non ramassées

### QUIZZ

On estime à 15 625 le nombre de chiens à Metz. D'après vous, quelle quantité de déjections canines est produite chaque jour à Metz, sachant qu'une déjection pèse en moyenne 54 g ?

### RÉPONSE

Environ 840 kg, soit le poids d'une petite voiture.

Le code Pénal (Art. R633-6) autorise les policiers municipaux à verbaliser les propriétaires qui ne ramassent pas les déjections abandonnées par leur animal sur la voie publique. Cependant l'objectif n'est pas de sanctionner mais bien de responsabiliser afin de préserver notre cadre de vie. En ce sens, la Ville de Metz met à disposition plus de 200 distributeurs de canipoches pour répondre à cette ambition.



### Le saviez-vous ?

- 68 euros : c'est le montant de l'amende en cas de non-respect.
- En dehors du désagrément olfactif, cette incivilité est un vrai risque sanitaire en raison du potentiel transfert d'organismes infectieux.

# Les incivilités et leurs conséquences

## 2. Les chewing-gums jetés au sol qui envahissent les trottoirs

Bien souvent, lorsqu'on a terminé notre chewing-gum, on le jette n'importe où dans la nature. Dans les villes, on trouve souvent les trottoirs recouverts de chewing-gums. C'est très inesthétique, très difficile à décoller et très coûteux. Ensuite le xilitol, contenu dans les chewing-gums (ainsi que dans d'autres aliments), est très toxique pour de nombreux animaux, tels que les chiens. Il peut entraîner de graves conséquences sur leur santé (dépression, spasmes...), voire la mort s'ils ne sont pas soignés à temps. Pour éviter les problèmes avec nos compagnons à quatre pattes, pensez au

moins à jeter votre chewing-gum dans une poubelle. En outre, les chewing-gums jetés dans la nature peuvent également être ingérés, volontairement ou involontairement, par les animaux sauvages qui se nourrissent d'aliments trouvés au sol ou dans l'eau. Ils peuvent donc s'étouffer avec ces chewing-gums et s'exposer à des dangers similaires pour leur santé en absorbant les produits toxiques qu'ils contiennent. Pour finir, l'emballage des chewing-gums pose également problème puisqu'il est souvent jeté dans la nature au lieu d'être laissé dans les poubelles adaptées au tri sélectif. C'est donc une pollution supplémentaire.



### Le saviez-vous ?

→ Un chewing-gum met 5 ans à se dégrader dans la nature. Pendant ce temps, il met en danger l'environnement puisqu'il peut contenir jusqu'à 100 produits chimiques toxiques qui se répandent dans les sols et dans l'eau, pouvant intoxiquer ou tuer la faune et la flore locale à plus ou moins long terme.

## 3. Les mégots de cigarette, une pollution aussi visuelle que toxique

Le mégot est ce qu'il reste de la cigarette après usage : c'est donc un déchet.

Un déchet qui n'est pas biodégradable contrairement à ce que pensent les gens, il concentre tous les produits toxiques contenus dans la cigarette (nicotine, éthylphénol, résidus de pesticides, ammoniac, acide cyanhydrique...).

D'apparence anodine, les mégots posent un sérieux problème environnemental. Cette pollution aussi visuelle que toxique reste un fléau pour les équipes de la Propreté urbaine, car si petit que soit ce déchet, il reste très difficile à collecter.



### Le saviez-vous ?

→ Un mégot peut mettre jusqu'à 12 ans pour se dégrader complètement.  
→ Un mégot peut polluer et rendre impropre à la consommation jusqu'à 500 litres d'eau.  
→ Il contient jusqu'à 4000 substances chimiques toxiques.

# Les incivilités et leurs conséquences

## 4. Les sacs d'ordures ménagères sortis en dehors des heures de collecte

9 000 000 de sacs d'ordures sont déposés chaque année sur les trottoirs de Metz! Ce chiffre est d'autant plus effrayant lorsque certaines personnes irrespectueuses sortent leurs déchets en dehors des heures de présentation autorisées pour la collecte. Des sacs sont ainsi en permanence sur le domaine public. De plus, lorsque ces sacs sont mal fermés, les matières grasses contenues se répandent sur le trottoir et entachent le paysage.



### Le saviez-vous ?

- 135 € c'est le montant la contravention de non-respect.
- 1,4 kg de déchets parts par jour et par habitant.
- Aujourd'hui, un habitant jette en moyenne 524 kg de déchets par an.
- 61 026 tonnes, c'est la masse des différents déchets collectés à Metz.
- C'est Metz Métropole qui collecte nos déchets.

## 5. Les tags

Depuis mai 2000, une équipe est chargée d'enlever gratuitement les graffitis. Chaque année, à Metz de nombreux graffitis sont enlevés sur les façades publiques ou privées. En 2019, c'est 1 602 interventions qui ont été effectuées et 3 613 m<sup>2</sup> de surface traitée.

Aujourd'hui, le graffiti est un délit et les auteurs de tags sont condamnables. Les peines de condamnation peuvent prendre la forme de Travaux d'intérêts généraux (TIG).

L'enlèvement des affiches, marquages muraux et autocollants consiste à :

- Retirer les affiches par nettoyeur haute pression eau froide ;
- Retirer les autocollants par solvant et grattage à la spatule ;
- Retirer les graffiti par hydrogommage au granulat (abrasion superficielle du support) et/ou par solvant chimique en respectant le principe d'estompage ou de continuité des lignes de force du bâtiment (réalisation de rectangle de traitement respectant les bordures et moulures de bâtiments).



### Le saviez-vous ?

- Interdits par la loi sauf dans les espaces prévus à cet effet ou sur autorisation spéciale, les graffitis constituent un délit prévu à l'article 322-1 du code pénal alinéa 2, sanctionné d'une amende de 3 750 euros et d'une peine de Travaux d'intérêt général.

## Pour aller plus loin...

La Ville de Metz dotée, d'un véritable écosystème, cohabite avec de nombreuses espèces animales. Même s'ils participent à la biodiversité, certains animaux, notamment les pigeons, de par leur regroupement, leur comportement, peuvent déranger la qualité de vie des citadins et dégrader les conditions d'hygiène et de salubrité.

### LE NOURRISSAGE DES PIGEONS

De nombreuses personnes nourrissent les pigeons sans être conscientes des conséquences que cela peut avoir. Le nourrissage est interdit par la loi dans la mesure où il perturbe l'environnement des animaux en favorisant leur regroupement en milieu urbain, et constitue une gêne pour le voisinage en attirant d'autres animaux tels que les rongeurs. La lutte contre la prolifération des pigeons, mais également d'autres animaux (chats et chiens errants) s'articule autour de mesures défensives avec la suppression des sources de nourriture. Le nourrissage aboutissant au développement de ces animaux perturbe leur cadre de vie mais aussi l'environnement et le cadre de vie des hommes. Il est vecteur de troubles divers tels que des conflits de voisinage.

### Conséquences pour l'animal

- Modifie les habitudes naturelles de l'animal et tend à rendre l'animal dépendant de l'homme.
- Peut empoisonner l'animal: ce qui est bon pour l'homme ne l'est pas pour les animaux!
- Provoque une concentration d'animaux avec pour conséquences la propagation plus facile de maladies.
- Attire les rongeurs et entraîne des nuisances plus importantes.

### Nuisances pour l'homme

- Les déjections importantes de pigeons (sous forme de poussières en milieu confiné) représentent un réservoir de micro-organismes pathogènes et de ce fait représentent un risque sanitaire pour l'homme (transmission de maladies infectieuses par l'inhalation et le contact: salmonellose, tuberculose...)

### Nuisances environnementales et patrimoniales

- Nuisance sonores, visuelles et olfactives.
- Nuisances pour le patrimoine nécessitant un entretien important (salissures des façades, des toitures, des bâtiments, des monuments...).
- Prolifération dans les locaux inoccupés et dans les greniers.

### Le saviez-vous ?

- 450 € c'est le montant de la contravention en cas de non-respect. Cette sanction s'applique:
  - sur le domaine public,
  - aux voies privées,
  - dans les cours ou autres parties d'un immeuble à habitation collective ou d'un établissement.
- La nourriture humaine n'est pas appropriée pour l'animal. L'exemple typique est le pain: il est nocif pour la plupart des oiseaux!

## Présentation du programme pédagogique « De l'école de la propreté à l'éveil à la citoyenneté »

« De l'école de la propreté à l'éveil à la citoyenneté » est un programme accessible à tout public, de la maternelle jusqu'au collège. En effet, les thématiques abordées couvrent des problématiques qui apparaissent hélas dès le plus jeune âge et que l'on retrouve inéluctablement après l'adolescence. Parallèlement à une approche liée à la prévention et à la gestion des déchets, ce programme a pour objectif de sensibiliser ce public au respect, à la préservation du cadre de vie et plus largement à la citoyenneté, garant du bien vivre ensemble.

Les thématiques proposées permettent d'aborder avec les enfants, au-delà des visuels présentés, des « fléaux » beaucoup plus généraux, tels que le geste devenu trop banal de jeter par terre, vouloir se soustraire à un devoir citoyen ou encore enfreindre simplement la loi sans se soucier des conséquences.

Les outils de ce programme sont soigneusement conçus pour stimuler et favoriser l'implication de chaque acteur qui s'en saisit et servir de support pour lancer une démarche concrète au sein de sa structure. Ainsi, chaque projet pourra prendre forme, soit de manière autonome (uniquement en lien avec les enseignants, accompagnateurs et le médiateur propreté), soit de manière assistée (via l'intervention d'un animateur propreté).

Dans le cadre d'un projet de classe, l'enseignant pourra utiliser ces contenus pour illustrer un programme ou bien construire avec les enfants une action concrète (campagne d'affichage, atelier théâtre, café citoyen, sensibilisation de proximité, arts plastiques, etc.). Dans le cas d'une intervention ponctuelle d'un animateur pédagogique, l'approche ludique et/ou environnementale sont des moyens pour capter l'attention des enfants, les sensibiliser à ces questions et ouvrir la voie vers l'éco-citoyenneté.

Les ambitions de ce programme sont de :

- sensibiliser les enfants au respect de l'environnement;
- développer la notion de citoyenneté et le respect du travail d'autrui;
- favoriser leur implication via la participation à un projet de groupe.



RÉGION ACADÉMIQUE  
GRAND EST  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



# Présentation du programme pédagogique « De l'école de la propreté à l'éveil à la citoyenneté »

## RÉFÉRENCES AU « SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES »

Le « socle commun de connaissances et de compétences » présente ce que tout élève âgé de 6 à 16 ans doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Introduit dans la loi en 2005, il réunit l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. Le nouveau socle, entré en vigueur à la rentrée 2016, s'organise autour de 5 domaines : les langages pour penser et communiquer ; les méthodes et outils pour apprendre ; la formation de la personne et du citoyen ; les systèmes naturels et techniques ; les représentations du monde et de l'activité humaine.

Le contenu du programme pédagogique « De l'école de la propreté à l'éveil à la citoyenneté » comprend différents domaines :

### **Domaine 1 : Comprendre et s'exprimer en utilisant quatre types de langage**

Comprendre des mots et des concepts nouveaux et les utiliser à bon escient : incivilités, développement durable, déchets, etc.

- Langue française
- Langages scientifiques et informatiques

### **Domaine 2 : Apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors**

Pratiquer une démarche d'investigation : savoir observer, questionner

- Accès à l'information
- Outils numériques
- Conduite de projets individuels et collectifs
- Organisation des apprentissages

### **Domaine 3 : Transmettre les valeurs fondamentales de la personne et du citoyen**

Il s'agit de maîtriser, comme individu et comme citoyen, les règles élémentaires de la vie en société et de les mettre en œuvre dans le cadre scolaire.

- Apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté
- Formation morale et civique
- Respects des choix personnels et des responsabilités individuelles

### **Domaine 4 : Donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique**

Agir dans une perspective de développement durable

- Approche scientifique et technique de la Terre
- Curiosité et sens de l'observation
- Capacité à résoudre des problèmes

### **Domaine 5 : Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique**

Comprendre l'évolution des mentalités dans la préservation de l'environnement

- Compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace
- Connaissance du monde social contemporain



# Les outils et interventions proposés

## 1, 2, 3 déchets

**Type d'activité :** Jeu d'analyse

**Objectif :** Permettre aux enfants de s'impliquer dans un projet de groupe.

**Durée :** Plusieurs semaines

**Lieu :** Non défini

**Public visé / effectifs :** Élémentaire, 20 - 30 élèves

**Déroulement :** Les enfants vont remplir une « grille de comptage des déchets », inspirée de la grille des Indicateurs objectifs de propreté (IOP) qui permet d'enregistrer un état « quantitatif » de la « non-propreté ». Cette grille va permettre aux enfants de faire un état des lieux précis de la propreté d'un lieu de l'école (en extérieur). Suivant les résultats obtenus, les enfants vont définir ensemble un projet de classe afin de sensibiliser les autres enfants de l'école.

Les élèves pourront par exemple proposer la mise en place d'une corbeille, d'une campagne de sensibilisation, la création d'une petite pièce de théâtre, etc., le tout à l'échelle de l'école et à partir de leurs constats. Ils deviennent ainsi acteurs du changement.



## Le jeu de l'oie : Chassons les incivilités!

**Type d'activité :** Jeu de plateau sur tapis

**Objectif :** Utiliser le jeu comme clé d'entrée d'une sensibilisation à la propreté urbaine et à l'éco-citoyenneté.

**Principe :** Mettre en jeu le parcours d'un enfant dans la rue et lui montrer les conséquences des 7 incivilités. Il est primordial de faire vivre le jeu lors de l'animation. Créer une histoire. Donner des exemples concrets de situations courantes.

**Durée :** 1h - 1h30

**Lieu :** Salle de sport/jeu, extérieur (en fonction de la météo)

**Public visé / effectifs :** De 5 à 10 Joueurs

**Déroulement :** Règles classiques du jeu de l'oie : sur le tapis se trouvent des cases questions, à chaque fois qu'un joueur arrive sur l'une de ces cases, l'animatrice lui posera une question (Exemple : Si le joueur tombe sur la case chewing-gum, il y aura une question en lien. Si la réponse est correcte, le joueur avancera d'une case, si la réponse est incorrecte, il restera sur la case.



# Les outils et interventions proposés

## La course à la poubelle

**Type d'activité :** Prendre le rôle d'un agent de propreté

**Objectifs :**

- sensibiliser les enfants au maintien de la propreté de l'espace public;
- démonstration du métier d'agent d'entretien de la voie publique.

**Durée :** 20 minutes

**Lieu :** Salle de sport/jeu, extérieur (en fonction de la météo)

**Public visé / effectifs :** Maternelle / élémentaire 3-11 ans (animation qui s'adapte en fonction de l'âge), 8 élèves maxi

**Déroulement :** La salle/cour a été préalablement salie avec des déchets propres.

Les enfants vont donc la nettoyer de la même manière qu'un agent d'entretien de la voie publique. Pour cela, il est fourni aux élèves des pinces et des gilets jaunes.

Les consignes suivantes sont données :

- ne pas ramasser avec les mains ;
- ne pas courir avec les pinces ;
- ne pas lever les pinces vers les camarades.

Prêts, feu, partez !



## Qui suis-je ?

**Type d'activité :** Devinettes avec réponses

**Objectifs :** Faire connaître le travail effectué par les agents de la Propreté urbaine, repérer et comprendre l'utilisation des véhicules de nettoyage et respecter leur activité.

**Durée :** 45 minutes - 1h

**Lieu :** Classe

**Public visé / effectifs :** Élémentaire, 8-11 ans, 6 élèves maxi

**Déroulement :** Les photos des véhicules ou outils utilisés au sein du service de la Propreté urbaine sont affichées sur un tableau disposé devant les élèves. Par le biais d'une devinette, les élèves doivent retrouver le véhicule ou outil approprié. Après avoir donné le nom du véhicule / outil, l'intervenante demande aux élèves s'ils connaissent ce véhicule / outil et s'ils connaissent sa fonction.



# Les outils et interventions proposés

## L'intervention classique du médiateur

**Type d'activité:** Questions/ réponses

**Objectifs:**

- sensibiliser les enfants au maintien de la propreté de l'espace public;
- sensibiliser plus largement à la protection de l'environnement et du respect de la nature.

**Durée:** 1h

**Lieu:** Classe

**Public visé / effectifs:** Élémentaire, 1 classe

**Déroulement:** Fondé essentiellement sur l'interaction avec les jeunes, le médiateur intervient sur l'impact environnemental des incivilités, pour montrer aux élèves que leurs gestes ont des conséquences sur la nature. Des questions sont posées à la classe, sur des thèmes divers tels que: « Savez-vous combien de chewing-gums sont jetés au sol chaque jour? ». Cette animation permet d'aborder, d'une façon générale, les activités de la Propreté urbaine de la Ville de Metz et de sensibiliser à la problématique du geste devenu trop banal de jeter. Ce jeu est par habitude proposé aux élèves du cycle 3 ou à ceux ayant déjà été sensibilisés par le service. Cette intervention s'intègre aussi parfaitement dans le programme de Science de la vie et de la terre sur le temps de dégradation des déchets, la matière, les déchets (réduire, réutiliser, recycler) ou les êtres vivants dans leur environnement (l'adaptation des êtres vivants aux conditions du milieu).



## Mémo-propreté

**Type d'activité:** Jeu de mémoire / jeu d'association

**Objectif:** Connaître les incivilités et les bons gestes

**Durée:** 1h

**Lieu:** Classe

**Public visé / effectifs:** Maternelle / élémentaire, 12 élèves.

**Déroulement:** Les règles du jeu de mémo sont assez simples. Au début d'une partie, les cartes sont mélangées puis sont disposées retournées. Chaque joueur, à tour de rôle, retourne deux cartes. Si les deux cartes retournées sont associées, le joueur gagne, sinon il passe son tour en remettant les cartes sur la table face cachée. Le but du jeu est de collectionner le plus grand nombre de cartes possibles, ce qui est obtenu en mémorisant au mieux l'emplacement de chaque carte précédemment retournée.



# Les outils et interventions proposés

## Chasse aux crottes

**Type d'activité:** Jeu de plateau

**Objectif:** Utiliser le jeu comme vecteur pour faire comprendre la citoyenneté aux enfants

**Durée:** 20 – 40 minutes

**Lieu:** Classe, gymnase ou salle de jeux

**Public visé / effectifs:** Élémentaire, 6 élèves

**Déroulement:** Sous la même forme que le jeu du Cluedo, les enfants doivent trouver « le coupable » parmi le père, la mère, la fille, le fils, le grand-père, la grand-mère et l'oncle, en l'associant avec un chien (qui fait référence à l'arme dans la version Cluedo) dalmatien, yorkshire, caniche, berger allemand, bouledogue, chihuahua, doberman, ainsi que le lieu qui est une place ou une rue de Metz.



## La Cocotte propreté

**Type d'activité:** Jeu de construction et questions/réponses

**Objectif:** Construire la cocotte pour pouvoir poser et répondre aux questions abordées précédemment.

**Durée:** 20 minutes

**Lieu:** Classe

**Public visé / effectifs:** Élémentaire, 20 à 30 élèves

**Déroulement:** L'animateur construit avec les enfants la cocotte grâce à des pliages successifs. Ensuite, il leur montre comment la faire fonctionner, puis ils se posent les questions entre eux en jouant à la cocotte : dire un nombre, choisir une couleur et répondre à la question.



# Les outils et interventions proposés

## Chargement Casse-Tête

**Type d'activité:** Jeu de logique

**Objectif:** Faire preuve de logique pour charger la benne avec les dépôts sauvages

**Durée:** 15 minutes

**Lieu:** Classe

**Public visé / effectifs:** Élémentaire, 1 à 9 élèves

**Déroulement:** C'est un puzzle que les enfants doivent reconstruire grâce aux 11 pièces. Ils insèrent tour à tour un encombrant dans la benne (plateau du puzzle).



## Les visites de sites (sur demande)

Centres d'exploitation du pôle Propreté urbaine (7 rue Dreyfus-Dupont et 27 boulevard de Guyenne)



La Ville de Metz souhaite, au travers de ce livret éducatif, informer et sensibiliser les enseignants et animateurs sur les gestes quotidiens que les enfants peuvent accomplir pour une ville plus propre et donc plus belle. La gestion des déchets et de la propreté des rues ne sont plus l'apanage unique des agents de la collectivité publique.

Vous pouvez nous aider à communiquer auprès des enfants pour qu'ils soient, demain, des citoyens responsables et conscients que le civisme peut apporter beaucoup au cadre de vie de leur commune.

Ils auront la possibilité d'aider la collectivité à construire une ville exemplaire où il fait bon vivre.

En modifiant les comportements, les agissements de tout un chacun en matière de propreté, il est possible d'optimiser les ressources environnementales et financières.

Un grand merci à vous, professionnels de l'éducation aux jeunes enfants, de nous aider à faire passer le message.

## Pour nous contacter

**Pôle Propreté urbaine**  
Ville de Metz  
Justine Puchot – Coordinatrice des actions pédagogiques  
☎ 03 87 55 83 19 – 06 40 68 55 61  
✉ [jpuchot@mairie-metz.fr](mailto:jpuchot@mairie-metz.fr)

**Allo Mairie**

**0 800 891 891** Service & appel gratuits

## Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

metz.fr



Communication Ville de Metz 2021 - Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique